



Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 05/04/2022 à Mareau

Présents : Roland BARBIER, Sylvain EDINE, Liliane COURTOIS, Alain DESTREZ, Thierry HENAULT, Nicole MARCHANDIN, Jean-Louis MERGAULT.

Excusés : Sandrine GALLIER, Sylvie LANSON, Philippe CHAQUIN, Marie-Ange VILLEPELE.

Ordre du jour :

1. Point sur les échanges de courriers et mails

Des sièges étant vacants au Comité Directeur, Le club de La Chapelle propose de coopter Nathalie Tornetto. La proposition est adoptée à l'unanimité. Elle sera invitée à la prochaine réunion, mais n'aura pas droit de vote. Ensuite si elle souhaite entrer au bureau, Il sera nécessaire de convoquer une Assemblée Générale extraordinaire pour procéder à son élection en dehors des années électorales.

Il est proposé de donner à la Coupe du Comité le nom de Henri Auvray, qui était très attaché à cette manifestation. Si Mme Auvray donne son accord, le nom de « Coupe Henri Auvray » sera adopté.

Quelques tireurs hors département ont fait une demande pour participer à des criterium (60b et 25m). Le Comité Directeur donne son accord à condition qu'il y ait de la place. La priorité sera donnée aux tireurs du Loiret lors des inscriptions. Le tarif sera de 8€ par tir.

Pass sport :

Les premiers pass sport ont été payés, les suivants sont en attente en raison de tentatives de tricherie de la part de certains clubs de sport (plus de demandes que d'adhérents ...).

Le dispositif serait néanmoins reconduit pour l'an prochain.

2. Commandes groupées

Les cibles commandées chez GEF ont été livrées juste avant Besançon seulement. Il semblerait que GEF livre d'abord ses nouveaux clients.

La SMOC a le même problème avec eux et a demandé au CDTL de la dépanner.

D'autres fabricants ont été contactés pour mettre GEF en concurrence.

Il n'y a pas eu de problèmes pour les munitions.

Nous allons faire une demande pour les munitions très prochainement car il risque d'y avoir des pénuries et des augmentations.

3. Bilan saison d'hiver et Ecoles de Tir

Il y a eu 433 tirs seulement cette année, ce qui est nettement inférieur aux années précédentes (environ 550).

La baisse a été de -30% en championnat.

Le Championnat de France des clubs a été annulé.

Lors des inscriptions, la dernière série a été systématiquement supprimée faute de tireurs, ainsi que la première série en Ecole de tir. Il n'y a plus qu'une série le dimanche matin.

Quatre criterium ont été organisés en Ecole de Tir. Il y a eu cette année un peu plus de pistoliers. Les potences ont été contrôlées lors du dernier criterium.

Un tireur a été hors délais au Championnat Départemental. Il a néanmoins terminé son match.

Lors du Championnat du Loiret, quelques tireurs sont venus en jean. Ils ont été autorisés à tirer, mais une fiche d'incident a été établie et transmise au RRA pour contrôle lors du Championnat Régional.

4. Bilan formation Eden

Douze clubs seulement étaient présents sur 22, soit une trentaine de personnes. Tous ont apprécié la formation.

Une nouvelle formation sera organisée en septembre pour le SIA.

Gilles Dumery conseille aux clubs d'effectuer une pré-inscription en juin pour que tout soit prêt à la rentrée. Le certificat médical doit être rentré dans EDEN pour obtenir la licence.

5. Bilan du stage 25-50m

Le 26 mars, un stage 25-50m a été organisé par Sylvie Lanson à la SMOC. Douze participants seulement pour 20 places disponibles. Les participants étaient satisfaits, toutefois la question de l'organisation d'autres stages se pose.

Sur le plan financier la Ligue prend en charge une partie des coûts et les participants paient uniquement le repas. Le coût final pour le CDTL est de 250€ environ.

Un stage 10m est prévu en octobre. Il est convenu de faire dès maintenant une pré-inscription pour voir si cela vaut la peine de l'organiser. Le stage se déroulerait soit à Saint-Denis-en-Val si le nombre de participants ne dépasse pas 10 carabiniers et 10 pistoliers, soit sur deux stands 10m séparés.

6. Arbitrage : nouvelle convocation

Il y a officiellement 35 arbitres dans le Loiret. A peine la moitié a travaillé sur la saison d'hiver.

Le nouveau logiciel d'inscription des arbitres n'est pratique ni pour le RDA ni pour les arbitres. Il est difficile d'avoir une vision d'ensemble des équipes qui vont travailler. La réunion d'arbitrage de début de saison permettait de conserver une convivialité que l'outil fait disparaître.

Il semblerait que les départements ne soient pas obligés de l'utiliser. A vérifier.

7. TERRE DE JEUX conseil départemental / CDOS

Le CDOS devait organiser une manifestation « Terre de jeux 2024 » à Châteauneuf-sur-Loire le 22 mai. Certaines animations se seraient déplacées (cyclisme – roller), d'autres devaient être mises en place en local.

Le CDOS a fait au CDTL une demande d'animation avec des carabines laser. Après un tour de table, il s'est avéré que personne n'était disponible pour y aller.

Finalement, le conseil départemental annule cette journée car la date est trop proche et il sera impossible de l'organiser dans les délais. Rendez-vous en 2023.

8. Journées Olympiques ville d'Orléans / CDOS

La ville d'Orléans organise des Journées Olympiques sur une semaine dans les écoles et une manifestation le 25 juin à l'Île Charlemagne. Le CDOS demande si le tir peut participer.

La ville d'Orléans impose qu'on fasse la promotion des clubs d'Orléans. Le seul club concerné serait l'USO. A voir avec Sandrine Gallier.

9. Questions diverses

Saison d'été :

- Les inscriptions sont en forte baisse pour les criteriums Armes Anciennes et 50m.
- Les classifications criterium 25-50m ne sont pas encore prêtes. Sylvain Edine va s'en occuper.
- Tir 50m à la SMOC : les tireurs aimeraient utiliser les cibles électroniques, mais le club est en attente d'un composant qui fait l'interface entre les cibles et l'ordinateur. Le tir est donc prévu sur cibles carton pour le criterium.

Le SCATT (outil d'analyse des tirs) du département n'est pas utilisé car les utilisateurs éventuels manquent de formation. Cet outil pourrait être utile pour analyser les tirs des tireurs de bon niveau et les aider à s'améliorer. Demander une formation à la ligue.

Le Comité a reçu un dossier de partenariat de l'USSEP, demandant s'il est possible de les aider, financièrement en particulier. Il a déjà été constaté qu'il est difficile d'intervenir au niveau écoles primaires, les enfants étant trop jeunes pour tenir leur attention suffisamment longtemps.

Cibles couleur : la date du passage des cibles couleur est fixée au mercredi 15 juin.

Saison 2022-2023 : il serait souhaitable que la date buttoir du régional 10m soit le week-end du 20 novembre car la course à pied à Fleury aura lieu le 13 novembre.

Administration du site internet du CDTL : des mises à jour doivent être faites (message d'anomalie). Il faudra faire appel au prestataire pour demande un devis. Alain Destrez s'en occupe.

Prochaine réunion : non fixée

La secrétaire :

Nicole Marchandin

Le président :

Sylvain Edine

P.O. Nicole Marchandin

